Caméras IP installées par des incompétents ? Une aubaine pour les pirates

	Caméras IP installées par des incompétents ? Une aubaine pour les pirates

Le piratage des caméras de vidéo surveillance, un jeu d'enfant pour les plus dégourdis du web. Sauf que ces pirates n'ont rien de génie, ils profitent uniquement de la fainéantise des utilisateurs.

Le piratage des caméras de vidéo surveillance n'est pas nouveau. Je vous parlais déjà de ces infiltrations de webcams en 2000. En novembre 2015, par exemple, je revenais sur un fichier contenant des centaines de webcams non sécurisées vendues dans le blackmarket ou encore de ce bébé réveillé par des hurlements d'un idiot du village ayant pris la main sur le baby phone de la famille.

En 2014, je vous révélais la création d'un site Internet Russe qui référencent plusieurs dizaines de milliers de webcams. Bref, un business juteux pour les commerçants du voyeurisme et autres vendeurs de données sensibles (La boutique est-elle vide ? Le hangar stocke en ce moment des téléphones portables ; la banque vient d'être livrée en billets frais…).

Je te soupçonne de taper dans la caisse ! (Boutique de la Ville de Rai)

La sécurité des caméras sur IP est souvent mise à la mal comme j'ai pu le montrer dans ZATAZWeb.tv de mars 2014. Il ne devrait pas être si facile, normalement, de regarder dans la chambre d'un étranger, et encore moins dans des centaines de chambres filmées par ces caméras de vidéo surveillance. Pourtant, cela reste possible comme je vais vous l'expliquer plus bas.

Montrez moi votre contrat, que je vous renseigne. (Boutique du 92)

Failles et mots de passe facilitent le piratage des caméras de vidéo de surveillance

Pour accéder à une caméra de vidéo surveillance rien de plus facile. D'abord avoir l'IP de la cible. Un détail pour les adeptes du social engineering. Autant dire que cette adresse n'est à communiquer à personne. Lisez le mode d'emploi de votre caméra. Chercher les options de sécurité proposées. Soyons honnête, plus votre webcam IP aura d'option, plus elle sera coûteuse. Mais la réflexion vaut, je pense, la sécurité de ce que vous souhaitez protéger. Ensuite, le malveillant va rechercher la marque de votre matériel. Pour cela, rien de plus simple une fois encore. La page d'accès à l'administration de votre matériel parle.

Mais tu vas le changer ce password… c'est marqué en GRAS ! (Hôtel du 77)

Un conseil, faites de manière à ce qu'elle ne soit pas lisible : un Htaccess par exemple, ou modifier le logo et toutes marques de reconnaissance pour le malveillant. Ensuite, le mot de passe. Trop de webcam IP, de caméras de vidéo surveillance gardent le mot de passe usine. Je vous laisse imaginer la facilité déconcertante que de retrouver ce sésame dans les notices et listes disponibles sur la toile. Un *admin:admin ; root:root et autre admin:0000* sont légions. Des clés qui se changent. Vous le faites bien quand vous perdez les clés de votre maison, faites le sur Internet. Enfin, les failles. Assurez-vous que votre cerbère ne soit pas référencé comme étant un outil « *open bar*« . Pour cela, un petit coup de Google ou ne soyez pas timide, posez la question !

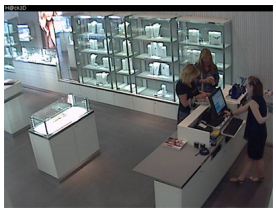

La bijouterie est vide ! Le matériel, la caisse, le coffre sont repérés. Autant d'informations qui faciliteront l'action d'un malveillant. Vous aurez remarqué le petit « H@ck3D » en haut à gauche qui ne semble perturber personne !

Branleurs, voleurs, mateurs… même combat

Dans mon exemple, le pirate possède donc dorénavant l'IP, l'accès à la page d'administration de votre webcam IP, sa marque, vous n'avez pas changé le mot de passe usine et si c'est le cas, il vient de rechercher sur la toile les failles et accès « *pasvraimentprévudanslemodedemploi*« . Dernier exemple en date que ZATAZ a pu constater, l'alerte au sujet de la société AXIS. Un logiciel pirate, baptisé « *Hack AXIS* » permettait (permet toujours pour les caméras non mises à jour, NDR) d'accéder à la racine des périphériques sans avoir besoin de connaitre le mot de passe ; changer le mot de passe du matériel ; contrôler la caméra et, dans ce cas, lancer des attaques via la caméra transformée en Zombie/botnet. La caméra prise en main de la sorte par un pirate au fait de la faille, même mise à jour ensuite, restait dans le sac à malveillance de l'intrus. Une attaque d'autant plus gênante que l'exploit a été diffusé, en juillet 2016.

Bref, voilà donc le pirate avec une nouvelle source d'information à votre sujet. Imaginez, le serveur et l'IP l'oriente sur votre situation numérique ; la caméra, et les informations qu'elle peut transporter, fournissent au malveillant les yeux qu'il n'avait pas. En France, c'est une liste de plusieurs milliers de webcams accessibles qui trainent sur la toile, que ce soit dans le blackmarket ou sur des sites offrant de regarder à travers ces « yeux » non sécurisés.

Auteur : Damien Bancal

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : ZATAZ Vidéo surveillance : Vous n’en avez pas marre d’être des idiots du 2.0 – ZATAZ

Les pirates informatiques recrutent des complices chez les opérateurs télécoms

Les pirates informatiques recrutent des complices chez les opérateurs télécoms

---

Un rapport de Kaspersky détaille les nombreuses menaces qui ciblent les opérateurs de télécommunications, réparties en deux catégories : celles qui les ciblent directement (DDoS, campagnes APT, failles sur des équipements, ingénierie sociale…) et celles qui visent les abonnés à leurs services. Parmi les premières, le recrutement de complicités internes, sous la menace ou par appât du gain, progressent, même si elles restent l'exception.

Les opérateurs de télécommunications constituent une cible de choix pour les cyberattaques. Ils gèrent des infrastructures de réseau complexes utilisées pour les communications téléphoniques et la transmission de données et stockent de grandes quantités d'informations sensibles. Dans ce secteur, les incidents de sécurité ont augmenté de 45% en 2015 par rapport à 2014, selon PwC. Dans un rapport intitulé « Threat intelligence report for the telecommunications industry » publié cette semaine par Kaspersky, l'éditeur de logiciels de sécurité détaille les 4 principales menaces qui visent les opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès Internet (FAI) : les attaques en déni de service distribué (en hausse), l'exploitation de failles dans leur réseau et les terminaux clients, la compromission d'abonnés (par ingénierie sociale, phishing ou malware) et, enfin, le recrutement de personnes capables d'aider les cyber-criminels en interne, au sein même des entreprises attaquées.

Lorsque les attaques passent par des collaborateurs contactés par les cybercriminels, il est difficile d'anticiper ces risques car les motivations sont diverses : appât du gain, collaborateur mécontent, coercition ou tout simplement négligence. Certains de ces relais internes agissent de façon volontaire, d'autres y sont forcés par la menace ou le chantage. Chez les opérateurs de télécoms, on demande principalement à ces « insiders » de fournir un accès aux données, tandis que chez les fournisseurs d'accès Internet (FAI), on les utilise en appui à des attaques contre le réseau ou des actions de type man-in-the-middle (MITM). Même si le recours à des collaborateurs indélicats reste rare, cette menace progresse, selon Kaspersky, et ses conséquences peuvent être extrêmement critiques car elle peut ouvrir une voie directe vers les données ayant le plus de valeur. Le chantage est l'un des vecteurs de recrutement le plus efficace. A ce sujet, le spécialiste en technologies de sécurité remet en mémoire l'intrusion sur le site de rencontres extra-conjugales Ashley Madison, l'été dernier. Celle-ci a permis le vol de données personnelles que les attaquants ont pu confronter à d'autres informations publiquement accessibles pour déterminer où les personnes travaillaient et les compromettre.

Même des pirates inexpérimentés peuvent mener des attaques DDoS

D'une façon générale, Kaspersky répartit en deux catégories l'ensemble des menaces visant les opérateurs télécoms à tous les niveaux : d'une part, celles qui les ciblent directement (DDoS, campagnes APT, failles sur des équipements, contrôles d'accès mal configurés, recrutement de complicités internes, ingénierie sociale, accès aux données), d'autre part celles qui visent les abonnés à leurs services, c'est-à-dire les clients des opérateurs mobiles et des FAI. Les attaques en déni de service distribué ne doivent pas être sous-estimées, rappelle Kaspersky, car elles peuvent être un signe précurseur d'une deuxième attaque, plus préjudiciable. Elles peuvent aussi servir à affecter un abonné professionnel clé, ou encore à ouvrir la voie à une attaque par ransomware à grande échelle. Le 1er cas a été illustré par l'intrusion subie en 2015 par Talk Talk, l'opérateur de télécoms britannique, résultant dans le vol d'1,2 millions d'informations clients (noms, emails, dates de naissance, données financières…). L'enquête a montré que les pirates avaient dissimulé leurs activités derrière l'écran de fumée d'une attaque DDoS. L'un des éléments préoccupants de ces menaces, c'est que même des attaquants inexpérimentés peuvent les organiser de façon relativement efficace, rappelle Kaspersky.

Des équipements vulnérables et des malwares difficiles à éliminer

Les vulnérabilités existant dans les équipements réseaux, les femtocells (éléments de base des réseaux cellulaires) et les routeurs des consommateurs ou des entreprises fournissent aussi de nouveaux canaux d'attaques, de même que les logiciels exploitant des failles dans les smartphones Android. Ces intrusions mettent en œuvre des malwares difficiles à éliminer. En dépit des nombreux vols de données perpétrés au cours des 12 derniers mois, les attaques se poursuivent, exploitant souvent des failles non corrigées ou nouvellement découvertes. En 2015, par exemple, le groupe Linker Squad s'est introduit chez Orange en Espagne à travers un site web vulnérable à une injection SQL et a volé 10 millions de coordonnées sur les clients et les salariés. Par ailleurs, dans de nombreux cas, les équipements utilisés par les opérateurs présentent des interfaces de configuration auxquelles on accède librement à travers http, SSH, FTP ou telnet et si le pare-feu n'est pas configuré correctement, ils constituent une cible facile pour des accès non autorisés, explique encore Kaspersky.

En résumé, les menaces visant les opérateurs de télécommunications existent à de nombreux niveaux – matériel, logiciel, humain – et les attaques peuvent venir de différentes directions. Les opérateurs doivent donc « regarder la sécurité comme un processus englobant tout à la fois la prédiction, la prévention, la détection, la réponse et l'enquête », conclut Kaspersky.

Article de Maryse Gros

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les pirates recrutent des complices chez les opérateurs télécoms – Le Monde Informatique

---

68 millions de comptes

Dropbox piratés

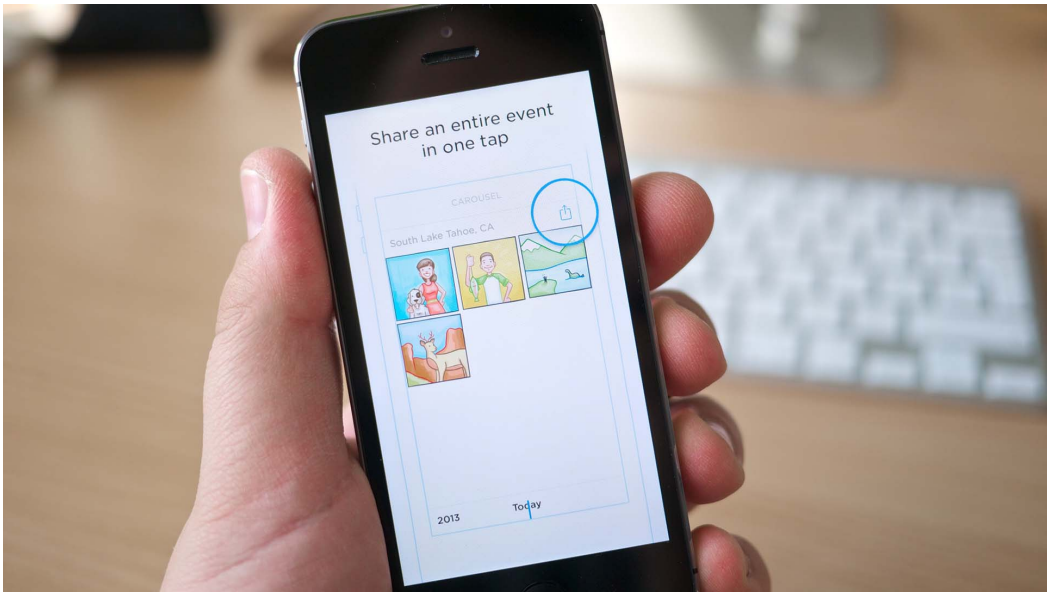

68 millions de comptes Dropbox piratés

Quatre ans avoir avoir été victime d'un piratage et avoir su qu'il avait donné accès à une liste d'adresses e-mail, Dropbox a décidé il y a quelques jours de réinitialiser les mots de passe. Mais ce n'est qu'aujourd'hui que l'on en découvre l'ampleur.

La semaine dernière, Dropbox annonçait la réinitialisation de mots de passe d'utilisateurs inscrits depuis au moins 2012, en expliquant avoir été informé du fait qu'une base de données piratée à l'époque circulait, dans laquelle des adresses e-mails et des mots de passe hashés figurent. Dropbox avait prévenu dès 2012 qu'il avait été victime d'un tel piratage dû au vol d'un mot de passe d'un employé, et que les adresses e-mails obtenues avaient été utilisées pour envoyer des spams.

DROPBOX A MIS QUATRE ANS À RÉAGIR

Rien ne permet de penser que des mots de passe ont pu être déchiffrés. En revanche si vous utilisez le même mot de passe sur Dropbox que sur d'autres services en ligne, et si ces services ont eux-aussi été piratés, il est possible d'accéder à votre Dropbox en utilisant le mot de passe obtenu ailleurs. En 2012, le service en ligne avait d'ailleurs indiqué que des accès frauduleux avaient été faits par cette méthode, neutralisée lorsque l'on active la validation en deux étapes.

Dès lors, on ne comprend pas pourquoi Dropbox a attendu quatre ans (!) avant de réinitialiser les mots de passe.

Ce piratage dont la base de données resurgit après plusieurs années est le dernier en date d'une série similaire, qui fait penser qu'il pourrait s'agir du même groupe, ou de mêmes failles ont pu être exploitées à l'époque. Ainsi ces derniers mois on a appris la diffusion de 171 millions de mots de passe VK (le Facebook russe),427 millions de comptes Myspace,167 millions de mots de passe LinkedIn ou encore 32 millions de mots de passe Twitter.

Article original de Guillaume Champeau

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Une base de 68 millions de comptes Dropbox circule chez les pirates — Tech — Numerama

Le malware Pegasus exploite 3 failles 0 day sur iPhone

	Le malware Pegasus exploite 3 failles 0 day sur iPhone

Les trois failles corrigées par Apple dans iOS 9.3.5 (ainsi que dans la dernière bêta d'iOS 10 livrée, contre toute attente, vendredi dernier) sont redoutables. Elles ont été exploitées par NSO Group, une société israélienne dont le fonds de commerce n'est autre que l'espionnage de journalistes et de militants. Le site Motherboard raconte la découverte de l'affaire qui relève du thriller…

Ce 10 août, Ahmed Mansoor, un militant des droits de l'homme dans les Émirats Arabes Unis, reçoit sur son iPhone un message lui proposant d'en savoir plus sur de *«nouveaux secrets sur la torture dans les prisons d'État »*. Un lien accompagnait ce message, qu'il s'est bien gardé de lancer.

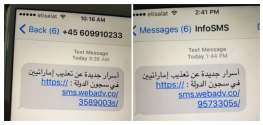

Les deux messages reçus par Mansoor — Cliquer pour agrandir

À la place, il a contacté un chercheur du Citizen Lab, un organisme de défense des droits numériques rattaché à l'université de Toronto. Aidé par Lookout, un spécialiste de la sécurité mobile, ils ont pu mettre au jour un mécanisme très élaboré de surveillance par iPhone interposé.
Si Mansoor avait touché le lien, il aurait provoqué le jailbreak de son iPhone et donné à NSO Group le plein contrôle de son smartphone. *« Un des logiciels de cyberespionnage parmi les plus sophistiqués que nous ayons jamais vus »*, expliquent les chercheurs.
NSO Group vient d'apparaitre sur les radars, mais cette entreprise très discrète (aucune présence sur internet) opère depuis 2010. Le malware qu'elle a mis au point, baptisé Pegasus, permet d'infecter un iPhone, d'intercepter et de voler les données et les communications. Une arme redoutable, qualifiée de « *fantôme* » par NSO pendant une de ses rares interventions publiques en 2013. Cette société vend Pegasus au plus offrant, notamment des gouvernements peu regardants sur les droits de l'homme.

Les données volées par Pegasus — Cliquer pour agrandir
NSO a visiblement pu pénétrer par effraction dans des iPhone depuis le modèle 5. Son malware est programmé avec des réglages qui remontent jusqu'à iOS 7.
Ces trois failles *zero day*, baptisées Trident par les chercheurs, ont été communiquées à Apple il y a dix jours. *« Nous avons été mis au courant de cette vulnérabilité et nous l'avons immédiatement corrigée avec iOS 9.3.5 »*, explique un porte-parole du constructeur. *« iOS reste toutefois le système d'exploitation mobile grand public le plus sécurisé disponible »*, rassure Dan Guido, patron de la société de sécurité informatique Trail Of Bits, qui travaille souvent avec la Pomme.
Il indique toutefois qu'il reste à améliorer le système de détection des vulnérabilités. Apple a annoncé début août un programme de chasse (rémunérée) aux failles.
Article original de Mickaël Bazoge

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cyberspionnage : derrière les failles Trident d'iOS, le redoutable malware Pegasus | iGeneration

---

Alerte sur Mac : OSX/Keydnap se propage via l'application « Transmission »

Alerte sur Mac : OSX/Keydnap se propage via l'application « Transmission »

Le mois dernier, les chercheurs d'ESET ont découvert un malware sur Mac OS X nommé OSX/Keydnap, qui exfiltre les mots

de passe et clés stockés dans le gestionnaire de mots de passe « KeyChain » ; et qui crée une porte dérobée permanente.
Au moment de la découverte, notre Malware Researcher Marc-Etienne Léveillé expliquait que « tous les utilisateurs d'OS X doivent rester vigilants car nous ne savons toujours pas comment Keydnap est distribué, ni combien de victimes ont été touchées ».

Les équipes ESET viennent de découvrir que le malware OSX/Keydnap se distribue via une version compilée de l'application BitTorrent.

Une réponse instantanée de l'équipe de transmission

Suite à l'alerte donnée par ESET, l'équipe de transmission a supprimé le fichier malveillant de leur serveur Web et a lancé une enquête pour identifier le problème. Au moment de la diffusion de la première alerte, il était impossible de préciser depuis combien de temps le fichier malveillant a été mis à disposition en téléchargement.

Selon les informations de la signature, l'application a été signée le 28 août 2016, mais ne se serait répandue que le lendemain. Ainsi, les équipes ESET conseillent aux personnes qui ont téléchargé la transmission V2.92 entre le 28 et le 29 août 2016 de vérifier si leur système est compromis en testant la présence de l'un des fichiers ou répertoires suivant :

- /Applications/Transmission.app/Contents/Resources/-License.rtf
- /Volumes/Transmission/Transmission.app/Contents/-Resources/License.rtf
- $HOME/Library/Application Support/com.apple.iCloud.sync.-

daemon/icloudsyncd
- $HOME/Library/Application Support/com.apple.iCloud.sync.-daemon/process.id
- $HOME/Library/LaunchAgents/com.apple.iCloud.sync.daemon.-plist
- /Library/Application Support/com.apple.iCloud.sync.-daemon/
- $HOME/Library/LaunchAgents/com.geticloud.icloud.photo.-plist

Si l'un d'eux est présent, cela signifie que l'application malveillante de « transmission » a été exécutée et que le malware Keydnap est probablement en cours d'exécution. Notez également que l'image malicieuse du disque se nomme Transmission 2.92.dmg tandis que l'original se nomme Transmission–2.92.dmg (trait d'union).

Article original de ESET

Pour protéger votre Mac, Denis JACOPINI recommande l'application suivante :

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Des sites de rencontres touchés par des attaques dites de leurre venant du réseau TOR

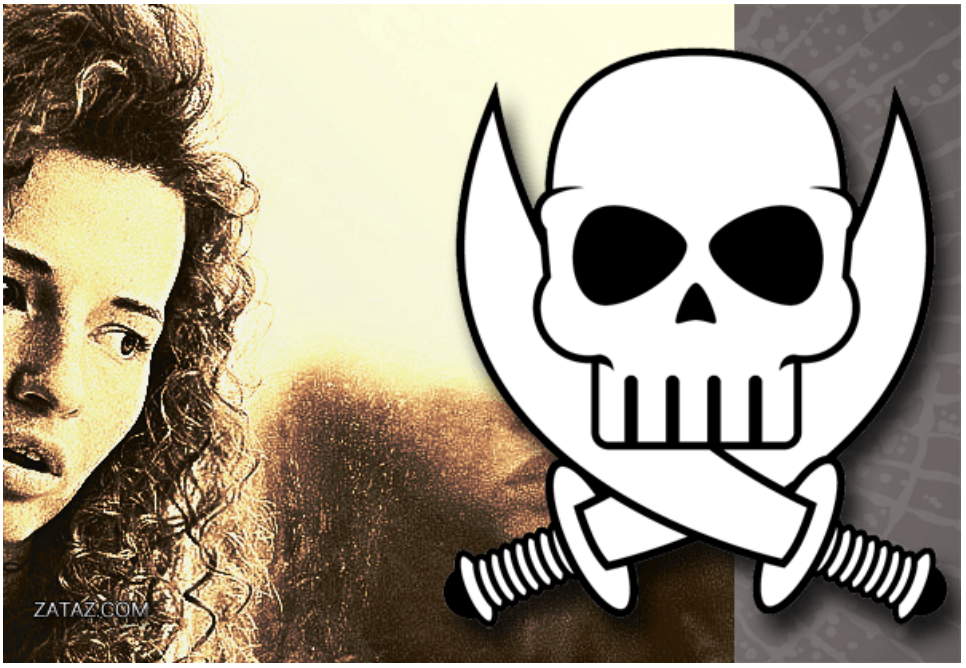

Des sites de rencontres touchés par des attaques dites de leurre venant du réseau TOR

Les chercheurs mettent en garde contre une augmentation d'attaques par leurre visant les sites de rencontres venant du réseau TOR.
Les attaques par leurre sont montées via un site de rencontres concurrent pour détourner les utilisateurs d'un site victime vers celui de l'attaquant. La plupart de ces attaques ciblent de multiples services de rencontres et diffusent des spams à un grand nombre d'utilisateurs, en les invitant à rejoindre d'autres sites, probablement tous contrôlés par le même pirate. La motivation de l'instigateur de ces attaques semble donc claire, écarter les utilisateurs d'un site victime et les attirer vers le sien.
Les chercheurs d'Imperva ont récemment assisté à une augmentation des pirates utilisant le réseau TOR pour dissimuler leur identité et mener à bien ce type d'attaques.
Les attaques par leurre venant du réseau Tor se caractérisent par des messages en provenance de clients Tor à un taux relativement faible (mais régulier), de 1 à 3 demandes chaque jour, probablement pour passer sous le radar des mécanismes de limite de vitesse et éviter les contrôles de détection automatique des navigateurs. Malgré le taux très faible des demandes qu'Imperva a pu observer, il est probable que le nombre total de celles-ci soit beaucoup plus élevé, avec seulement quelques demandes exposées dans l'aperçu du trafic utilisateurs Tor.
Il faut également prendre en compte le déficit d'image que représente ces attaques menées par les centaines de faux profils très attractifs qui harcèlent les utilisateurs du site victime et qui abaissent la crédibilité de celui-ci.
Selon Itsik Mantin, directeur de la recherche de sécurité à Imperva : « ***Ces attaques ont le potentiel de perturber considérablement le business des opérateurs de site de rencontres. En utilisant le réseau TOR les attaquants sont capables de cacher leur emplacement réel et leurs identités, ce qui les rends encore plus difficiles à détecter et à bloquer*** ».
Afin de se protéger contre les attaques par leurre, il est recommandé aux sites de rencontre de surveiller de près les faux comptes et de fermer tout ce qui pourrait être considéré comme illégitime. Il est également conseillé de monitorer l'ensemble du trafic TOR et de bloquer toute activité suspecte.
Article original de Damien Bancal

Les conseils de Denis JACOPINI
Quelque soit l'e-mail reçu, ceci nous prouve une fois de plus qu'il est nécessaire de décupler notre vigilance. Sachez que le protocole d'envoi des e-mails, le fameux SMTP, se base sur la norme RFC 821 qui date de 1982. Ceci dit, vous comprendrez mieux si je vous dis que ce protocole ne prévoyait pas les dérives d'usages que nous connaissons aujourd'hui.
De nos jours, cette faille, exploitée à outrance par les pirates informatiques, autorise sans aucune difficulté l'usurpation d'identité. Avec les technologies d'aujourd'hui, n'importe qui peut se faire passer pour n'importe qui, et rien ne vous empêche de vous faire passer pour Larry Page ou Serguei Brin (les fondateurs de Google en 1998) en créant une adresse e-mail de type larry.page@gmail.com ou serguei.brin@gmail.com pour peu que ces adresses e-mail ne soient pas prises. Pire, vous pouvez recevoir un e-mail indiquant le vrai nom et la vraie adresse e-mail de votre meilleur ami alors que vous répondre à une adresse e-mail légèrement différente, celle du pirate usurpant l'identité de votre ami…
De qui peut-on encore se fier ?
Besoin de conseils ? de formation ?, contactez Denis JACOPINI

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Des sites de rencontres touchés par des attaques dites de leurre venant du réseau TOR – ZATAZ

Devez-vous changer votre mot de passe DropBox ?

Devez-vous changer votre mot de passe DropBox ?

On vous demande de créer un nouveau mot de passe sur dropbox.com. Pourquoi et que devez-vous faire ?
L'entité propose de faire des sauvegardes de ses fichiers dans le Cloud, le fameux nuage. Bref, des disques durs hors de chez vous, hors de votre entreprise, sur lesquels vous déposez vos données afin d'y accéder partout dans le monde, et peu importe le support : Ordinateur, smartphone…
Depuis quelques heures, une vague de courriels aux couleurs de DropBox vous indique « ***On me demande de créer un nouveau mot de passe sur dropbox.com. Pourquoi et que dois-je faire ?***« , si les plus paranoïaques ont jeté la missive de peur d'être nez-à-nez avec un phishing, je me suis penché sur le sujet, histoire de m'assurer que l'alerte valait la peine d'être lancée. Je vais être rapide avec le sujet, oui, il s'agit bien d'un courriel officiel de la firme US.

Lors de votre prochaine visite sur dropbox.com, vous serez peut-être invité à créer un nouveau mot de passe. Une modification « ***à titre préventif à certains utilisateurs*** » souligne Dropbox. Les utilisateurs concernés répondent aux critères suivants : ils ont créé un compte Dropbox avant mi-2012 et ils n'ont pas modifié leur mot de passe depuis mi-2012. Vous commencez à comprendre le problème ? Comme je vous le révélais la semaine dernière, des espaces web comme Leakedsource, le site qui met en danger votre vie privée, sont capable de fournir aux pirates une aide précieuse. Comment ? En diffusant les informations collectées dans des bases de données piratées.

Que dois-je faire ?
Si, quand vous accédez à dropbox.com, vous êtes invité à créer un nouveau mot de passe, suivez les instructions sur la page qui s'affiche. Une procédure de modification des mots de passe qui n'a rien d'un hasard. Les équipes en charge de la sécurité de DropBox effectuent une veille permanente des nouvelles menaces pour leurs utilisateurs. Et comme vous l'a révélé ZATAZ, Leaked Source et compagnie fournissent à qui va payer les logins et mots de passe d'utilisateurs qui utilisent toujours le même sésame d'accès, peu importe les sites utilisés. Bref, des clients Adobe, Linkedin … ont peut-être exploité le même mot de passe pour DropBox.
Bilan, les pirates peuvent se servir comme ce fût le cas, par exemple, pour ma révélation concernant le créateur des jeux Vidéo Rush et GarryMod ou encore de ce garde du corps de Poutine et Nicolas Sarkozy. Les informaticiens de Dropbox ont identifié « ***d'anciennes informations d'identification Dropbox (combinaisons d'adresses e-mail et de mots de passe chiffrés) qui auraient été dérobées en 2012. Nos recherches donnent à penser que ces informations d'identification sont liées à un incident de sécurité que nous avions signalé à cette époque***. » termine DropBox.
A titre de précaution, Dropbox demande à l'ensemble de ses utilisateurs qui n'ont pas modifié leur mot de passe depuis mi-2012 de le faire lors de leur prochaine connexion.
Article original de Damien Bancal

Les conseils de Denis JACOPINI
Comme tout e-mail reçu, la prudence est de rigueur. Avant de valider l'authenticité d'un e-mail envoyé par une firme telle que Dropbox, nous avons dû analyser l'entête de l'e-mail reçu et comparer les données techniques de celles répertoriées dans les bases de données connues.
J'imagine que vous n'aurez pas le courage d'apprendre à le faire vous même ni que vous trouverez l'intérêt de consacrer du temps pour ça.
Comme chaque mise à jour demandée par un éditeur ou un constructeur, comme tout changement de mot de passe recommandé par une firme, nous vous conseillons de le faire en allant directement sur le site concerné.
Dans le cas de « Dropbox », nous vous recommandons de rechercher « dropbox.com » dans google ou de taper « dropbox.com » dans votre barre d'adresse et de vous identifier. Vous serez ainsi sur le site officiel et en sécurité pour réaliser la procédure demandée.

Attention
Vous ne serez en sécurité que si votre ordinateur n'est pas déjà infecté. En effet, taper un nouveau mot de passe si votre ordinateur est déjà infecté par un programme espion revient à communiquer au voleur une copie de vos nouvelles clés. Taper l'ancien mot de passe revient aussi à donner au voleur la clé permettant peut-être d'ouvrir d'autres portes !!!

Besoin de conseils ? de formation ?, contactez Denis JACOPINI

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : ZATAZ Changez votre mot de passe DropBox – ZATAZ

La cybercriminalité a de belles années devant elle

La cybercriminalité a de belles années devant elle

Les prochaines années laissent entrevoir de beaux moments pour les cybercriminels de tout acabit. Les raisons expliquant cela sont nombreuses. Quelles sont-elles?

Suivre la scène de la sécurité informatique a ceci de particulier : c'est à la fois fascinant et grandement décourageant. C'est d'autant plus décourageant que les tendances présentes au cours des derniers mois laissent entrevoir de beaux jours pour les cybercriminels. Essentiellement, quatre raisons expliquent cela.

La multiplication des cibles potentielles

La première raison est assez évidente : il y a de plus en plus de cibles disponibles pour les criminels. La surmultiplication du nombre de plateformes exploitant Internet a pour effet de toutes les transformer en des opportunités potentielles pour des gens malintentionnés. La manifestation la plus flagrante de cette surmultiplication se transpose dans la fulgurante montée de l'Internet des objets.
Ce nouvel eldorado porte toutefois les gènes de sa propre insécurité. En effet, le marché est meublé par une multitude de joueurs, et leur intérêt porté à la chose sécuritaire est tout aussi variable. Ainsi, alors que l'objectif est d'occuper le marché le plus rapidement possible, bon nombre de joueurs impliqués dans la course à l'Internet des objets arrivent sur le marché avec des produits qui sont, volontairement ou involontairement, plus ou moins sécurisés.
Bref, nous sommes placés devant un cercle vicieux duquel nous ne pouvons pas nous sortir : plus de technologies signifient nécessairement plus de vulnérabilités et, conséquemment, plus d'opportunités criminelles. De plus, croire que l'on puisse mettre un frein à l'évolution technologique est illusoire.

Le difficile marché de la sécurité

Le contexte actuel rend les ressources extrêmement difficiles à conserver ou à acquérir pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens d'offrir des salaires élevés.
Alors que le domaine apparaît comme extrêmement complexe, le manque criant de main-d'œuvre est de plus en plus problématique dans les entreprises. Forbes affirme pourtant que ce secteur vaudra sous peu 75 milliards de dollars US et que le marché créera plus d'un million d'emplois.
Non seulement manque-t-il de spécialistes en sécurité, mais il manque aussi de plus en plus de pirates black hat sur le marché, faisant en sorte que les cybercriminels eux-mêmes se tournent de plus en plus vers des modèles de sous-traitance pour effectuer leurs opérations.
Ce manque d'expertise a pour effet de rendre l'économie globalement plus ou moins axée sur la sécurité. Certes, certains secteurs ont les moyens de leurs ambitions, mais le contexte actuel rend ces ressources extrêmement difficiles à conserver ou à acquérir pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens d'offrir des salaires élevés. Les effets sont bien sûr conséquents : la situation engendre une sécurité bien inégale, avec le lot de vulnérabilités qu'elle impose.

La rentabilité évidente

Autre point extrêmement important pour expliquer pourquoi la cybercriminalité aura le vent dans les voiles? C'est lucratif. La logique criminelle est relativement simple : il s'agit de faire le plus d'argent possible, le plus facilement possible. En somme, c'est le capitalisme en action.
Dans le domaine de la cybercriminalité, cela fonctionne décidément. On estime à 445 milliards de dollars US le marché de la cybercriminalité. Bon, je vous entends déjà geindre et dire que c'est fort de café. Soit. Admettons que ce soit la moitié moins, c'est tout de même 222 milliards, batinse!
Pour rappel, le budget du Canada est d'environ 290 milliards de dollars CA. C'est donc payant, et c'est bien dommage, mais les conséquences de la cybercriminalité sont minimes. Les chances d'arrêter les criminels sont plutôt basses (voir point suivant) et les peines encourues ne sont pas adaptées.

L'incapacité d'action des agences d'application de la loi

Les cybercriminels ont donc le beau jeu, puisque le risque de se faire prendre est extrêmement bas. En effet, les forces policières sont mal équipées pour confronter la cybercriminalité, faisant en sorte que trop souvent, elles doivent capituler devant les actions commises par les criminels. Dans les cas les plus extrêmes, les agences tenteront de déployer les efforts nécessaires pour faire culminer une enquête, mais cela se fera à grands coups de contrats avec le secteur privé afin de se procurer l'expertise nécessaire pour résoudre le crime en question. Le fait que le FBI ait versé un montant de 1,3 million à un groupe de «chercheurs en sécurité», considérés par plusieurs comme ayant des mœurs on ne peut plus douteuses, pour accéder aux données présentes dans l'iPhone du terroriste de San Bernardino en est, en soi, la manifestation la plus éloquente.
Lutter contre la cybercriminalité demande essentiellement quatre choses. Une culture particulière, une collaboration internationale, des moyens et des techniques disponibles, et des compétences de pointe dans le domaine des technologies. Le dur constat qu'il faut faire, c'est qu'outre la collaboration internationale, les autorités compétentes n'ont pas les moyens pour atteindre les trois autres prérequis. Par conséquent, la vaste majorité des corps policiers ne s'attaqueront aux cybercrimes que lorsque les infractions sont trop exagérées.

La somme de toutes les peurs

Au final, ce qui est le plus inquiétant dans cette situation, c'est que plus le temps avance, plus les réseaux de cybercriminels deviennent solides, sophistiqués et ont de plus en plus de moyens. Les laisser agir en toute impunité a pour effet de les rendre toujours plus coriaces, ce qui rendra la tâche de lutter contre eux d'autant plus difficile à long terme. Il faudra que l'on prenne le problème à bras le corps une fois pour toute, sinon, nous risquons d'avoir de mauvaises surprises dans les prochaines années.
Article original de branchez-vous.com

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : La cybercriminalité a de belles années devant elle | Branchez-vous

---

Les services de renseignement devraient-ils avoir accès aux clés de déchiffrement ?

Les services de renseignement devraient-ils avoir accès aux clés de déchiffrement ?

Une initiative franco-allemande va tenter de convaincre les acteurs internationaux d'Internet et de l'informatique de la nécessité d'ouvrir leurs codes et leurs chiffrements pour lutter contre le terrorisme. Des voix s'élèvent au nom de la sécurité et des libertés.

Après le conseil restreint de Défense à l'Élysée le 4 août 2016, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a parlé chiffre. Avec son homologue allemand, Thomas de Maizière, il a proposé le 23 août une initiative européenne à vocation internationale pour « faire face au défi du chiffrement, une question centrale dans la lutte antiterroriste ». Le sujet est brûlant. Pas seulement depuis l'assassinat du père Hamel par des usagers de Telegram , d'ailleurs pas considéré comme la solution la plus hermétique d'un marché en plein essor.
Outre Telegram, les terroristes, des criminels et des gens très soucieux de l'intégrité de leurs communications utilisent pléthore de dispositifs de chiffrement comme ChatSecure, Conversations, Kontalk, Signal, Threema ou WhatsApp (même s'il appartient à Facebook depuis 2014), sans parler des anonymes Tor (réseau décentralisé) ou ToX (pair à pair). Là n'est d'ailleurs pas la question centrale. L'ennemi pourrait émigrer vers d'autres cieux numériques voire créer son propre outil chiffré…

Incapable de casser le code

Depuis l'audition à l'Assemblée le 10 mai de Patrick Calvar, le directeur général de la sécurité intérieure, la pression monte. Pour les attentats de Bruxelles, le DGSI avoue que « même une interception n'aurait pas permis de mettre au jour les projets envisagés puisque les communications étaient chiffrées sans que personne soit capable de casser le chiffrement ». Face au chiffrement aléatoire et autres complications futures, le DGSI a une réponse martiale : « Je crois que la seule façon de résoudre ce problème est de contraindre les opérateurs. » Nous y voilà. En février, le FBI s'est heurté au refus d'Apple de livrer les données de l'iPhone d'un des meurtriers de Daech qui a tué 14 personnes à San Bernardino le 2 décembre 2015. Avant que le FBI n'annonce avoir réussi à casser le chiffre de la pomme…
Bernard Cazeneuve ne dit pas autre chose. Il prend pour exemple sa négociation avec les majors d'Internet en février 2015 qui a permis d'élaborer une charte sur le retrait des contenus et le blocage des sites haineux. « Sur le chiffrement, il faut que nous ayons la même méthode, la même volonté, le sujet est crucial. »
Sauf qu'un courrier, publié par Libération, du directeur de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et lui-même cryptologue, Guillaume Poupard, affirme le contraire aux autorités : « Un affaiblissement généralisé serait attentatoire à la sécurité numérique et aux libertés de l'immense majorité des utilisateurs. » Permettre une intrusion des services de renseignement (par des « portes dérobées ») pourrait profiter à des gens ou des États (pas seulement islamiques) mal intentionnés. Quelle tendance va l'emporter ? En cette époque sécuritaire, de l'état d'urgence éternel et du désarroi politique…
Article original de Olivier Berger

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Lutte contre le terrorisme : Faut-il ouvrir la porte du chiffrement aux services de renseignement ? – La Voix du Nord

---

Ransomware : Locky se fait passer pour un fichier système Windows

Alerte : le Ransomware Locky se fait passer pour un fichier système Windows

---

Une variante du ransomware Locky se fait passer pour un fichier DLL dans l'espoir de tromper les filtres de sécurité.

Toujours plus vicieux. Le ou les groupes de cybercriminels qui se cachent derrière le Locky ne cessent de faire évoluer l'un des plus populaires ransomware de la Toile. Objectif : déjouer les dernières mises à jour des solutions de protection et attraper toujours plus de victimes dans les filets. Victimes qui, rappelons-le, n'auront d'autre choix que de payer une rançon (généralement en bitcoin) pour récupérer leurs données si elles n'ont pas pris soin de faire des sauvegardes.
Aux dernières nouvelles, la dernière variante de Locky se distingue en se cachant derrière un fichier .DLL et non plus derrière un .EXE comme précédemment. Les DLL (Dynamic Link Library) sont des bibliothèques logicielles exploitées par Windows pour exécuter une application. « Ce que nous trouvons le plus intéressant dans cette dernière vague Locky est qu'au lieu de télécharger un binaire EXE, ce composant ransomware arrive maintenant en tant que binaire DLL, soulignent les chercheurs en sécurité de Cyren. Qui plus est, le fichier DLL ainsi téléchargé est personnalisé pour empêcher les scanners de virus de le détecter facilement. »

Attention au zip
Si le DLL parvient à passer les filtres de sécurité, son exécution reste identique à celle constatée jusqu'à présent, à savoir que le rançongiciel part à la recherche de fichiers à chiffrer avant de rediriger ses victimes vers une page affichant la facture (et la méthodologie du mode de paiement). Petite variante, le mécanisme d'attaque attribue l'extension .zepto aux fichiers devenus illisibles. « Comparé aux précédentes, cette nouvelle variante ajoute un autre niveau d'obscurcissement qui déchiffre et exécute le réel script chargé du téléchargement de Locky », constatent toutefois les chercheurs.
Le mode de distribution et d'infection de JS/Locky.AT!Eldorado, nom de cette nouvelle variante de Locky, n'a, lui, pas changé : il tente toujours de se propager par l'envoi d'un e-mail trompeur invitant à cliquer sur une pièce jointe au format ZIP renfermant le code Javascript qui va déclencher la décompression des fichiers et l'exécution des commandes de téléchargement de l'agent infectieux proprement dit. Etre doublement attentif lors de la réception de ce genre d'e-mail (et éviter de cliquer sur des fichiers ZIP sans être absolument certain de leur origine) reste le meilleur moyen d'éviter de l'infection.

Article original de Christophe Lagane

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Ransomware : Locky se fait passer pour un fichier système Windows